



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DETR

Question écrite n° 21038

Texte de la question

M. Michel Sordi interroge M. le ministre de l'intérieur concernant la création ou le retour de services dans les territoires ruraux. Si le projet est louable, le financement de cette mesure est source d'inquiétude auprès des élus ruraux puisqu'il se ferait par une ponction d'une partie des crédits répartis au sein de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Aussi il lui demande sa position dans ce dossier et souhaite savoir quel financement pourrait être mis en place pour mener à bien cette politique publique sans pour autant remettre en cause les montants actuels de la DETR.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sordi](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21038

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2999

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)